



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2.4 de l'ordre du jour provisoire

Quinzième session ordinaire

Rome, 19-23 janvier 2015

BIODIVERSITÉ ET NUTRITION

TABLE DES MATIÈRES

	Paragrophes
I. Introduction.....	1-4
II. Travaux de la FAO relatifs à la biodiversité et la nutrition.....	5-6
III. Projet de directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition.....	7-18
IV. Orientations souhaitées	19
<i>Annexe I:</i> Projet de directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition	

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mm464f

I. INTRODUCTION

1. Lors de sa quatorzième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après dénommée la Commission) a souligné l'importance de la biodiversité pour l'alimentation et la nutrition et a noté que le rôle qu'elle était susceptible de jouer en matière de nutrition était méconnu et sous-évalué. Elle a salué les progrès accomplis par la FAO pour sensibiliser l'opinion et lui a demandé de poursuivre son rôle moteur au sein de l'Initiative transversale sur la biodiversité pour l'alimentation et la nutrition. La Commission s'est félicitée de ce que dans le contexte de l'Initiative, on considérait que la biodiversité alimentaire concernait les ressources génétiques, dont les espèces et variétés négligées et sous-utilisées, et a constaté que de meilleures informations sur la teneur en nutriments de ces ressources – plantes et animaux – pourraient leur ouvrir de nouveaux débouchés commerciaux¹.
2. La Commission a demandé à la FAO d'approfondir son travail sur la biodiversité et la nutrition, notant qu'il importait d'opérer le lien entre la biodiversité alimentaire et l'environnement d'une part, et la nutrition humaine et les régimes alimentaires sains d'autre part. Elle a souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec les organisations et les forums pertinents et d'éviter toute duplication du travail².
3. La Commission a demandé à la FAO de poursuivre l'intégration de la biodiversité aux activités pertinentes en matière de nutrition et d'intégrer davantage la nutrition dans ses travaux sur la biodiversité. Elle lui a demandé d'élaborer, lorsqu'elle disposera de fonds à cet effet, un *projet de directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition* (ci-après dénommé projet de directives). Elle a demandé à ses groupes de travail techniques intergouvernementaux d'examiner le projet de directives et de formuler des recommandations à soumettre à la Commission lors de sa quinzième session ordinaire³.
4. Le présent document offre un bref aperçu des travaux récents de la FAO sur la biodiversité et la nutrition et présente le projet de directives tel qu'il a été révisé à la lumière des observations formulées par les groupes de travail techniques intergouvernementaux de la Commission sur les ressources zoogénétiques, les ressources phytogénétiques et les ressources génétiques (ci-après dénommés les groupes de travail)⁴. Le projet de directives révisé figure en annexe au présent document.

II. TRAVAUX DE LA FAO SUR LA BIODIVERSITÉ ET LA NUTRITION

5. Pendant le présent exercice biennal, la FAO continue d'enrichir la base de connaissances sur la biodiversité et la nutrition en mettant à jour périodiquement la base de données FAO/INFOODS sur la composition alimentaire pour la biodiversité, ainsi qu'à travers le suivi des indicateurs nutritionnels pour la biodiversité, la publication de directives et d'articles scientifiques et son action de sensibilisation.
6. En 2013, la FAO a organisé une réunion d'experts techniques afin d'examiner l'évaluation de la biodiversité alimentaire au sein des études sur les apports alimentaires. Ces travaux déboucheront sur l'élaboration de directives techniques dont la publication est prévue pour 2015. Les directives ont pour but d'aider les pays à mieux traiter la biodiversité dans le cadre des études sur la consommation alimentaire. En outre, la FAO traite certains aspects spécifiques de la biodiversité pour l'agriculture et la nutrition dans deux grands domaines de travail de l'Objectif stratégique 2 de la FAO «Intensifier et améliorer de manière durable l'apport de biens et de services issus de l'agriculture, de la foresterie et des pêches».

¹ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 42.

² CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 43.

³ CGRFA-14/13/Rapport, paragraphe 46.

⁴ CGRFA-15/15/12, paragraphes 24-26; CGRFA-15/15/14, paragraphes 32-37; CGRFA-15/15/9, paragraphes 29-33.

III. PROJET DE DIRECTIVES POUR LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET PLANS D'ACTION NATIONAUX ET RÉGIONAUX RELATIFS À LA NUTRITION

Justification du projet de directives

7. Chacun comprend toute l'importance qu'il y a à consommer des aliments diversifiés propres à apporter tous les éléments nutritifs et non nutritifs nécessaires à une vie saine. Toutefois, pour beaucoup, il s'avère difficile d'atteindre cette qualité de régime alimentaire. Une plus grande diversité alimentaire est nécessaire à la croissance et au développement des plus jeunes. Elle assure aussi une bonne santé à l'âge adulte et peut aider à éviter des maladies non transmissibles comme le diabète, les maladies cardiovasculaires et certains cancers.

8. La FAO reconnaît qu'une meilleure nutrition nécessite une approche multisectorielle et tout un éventail d'interventions. Certaines interventions nutritionnelles visent les causes immédiates de la malnutrition⁵ et les symptômes. Elles consistent à accroître les apports de nutriments par différents moyens, en encourageant l'allaitement et en répondant aux causes immédiates de la sous-nutrition (mais pas aux causes profondes). D'autres interventions visent à améliorer les régimes alimentaires et à prévenir la malnutrition au moyen de politiques et de programmes qui assurent pour tous une offre alimentaire sûre, saine, à un prix abordable, accessible et durable, complétée par des activités de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de la diversité de l'offre et des régimes alimentaires. Il faut prévoir tout un ensemble d'interventions pour parvenir au bien-être nutritionnel de façon durable. Alors que les efforts pour traiter la malnutrition sont en général menés par le secteur de la santé, ceux qui portent sur l'accès à des aliments nutritifs et à des régimes alimentaires variés – et qui feront, à terme, que la population sera convenablement nourrie – doivent être menés au sein des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, souvent en collaboration avec le secteur de la santé et d'autres secteurs pertinents. La prise en compte de la biodiversité, dans la perspective d'une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, peut se faire dans le cadre de tout un ensemble de politiques et de programmes relatifs à la nutrition.

9. Le projet de directives vise à appuyer la prise en compte systématique de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (en particulier les variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux utilisés comme aliments, ainsi que les espèces sauvages négligées et sous-utilisées) dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition, et plus précisément à promouvoir la connaissance, la préservation, la mise en valeur et l'utilisation des variétés et des races qui contribuent à la santé et à la nutrition, afin de lutter contre toutes les formes de malnutrition. Le projet de directives reconnaît l'importance des liens qui existent entre la biodiversité, l'agriculture, l'alimentation, la nutrition et la santé. En effet, en tirant parti des écarts entre les variétés spécifiques qui entrent dans la composition des aliments, il sera possible de faire la différence entre une situation de carence de nutriments ou au contraire d'équilibre dans une population ou chez un individu, et cela contribuera à la lutte contre la malnutrition. Néanmoins, cette approche pose un certain nombre de problèmes, car il est rare que les modèles traditionnels de productivité agricole prennent suffisamment en compte la qualité nutritionnelle des aliments. Ainsi, il est nécessaire d'élaborer de nouveaux concepts pour être à même de mesurer la production agricole selon une perspective tenant compte des enjeux nutritionnels, c'est-à-dire de la productivité en nutriments, qu'il convient de présenter parallèlement aux aspects agricoles consacrés.

10. Un certain nombre de programmes nutritionnels ont démontré avec succès que la biodiversité alimentaire provenant de variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux issus de systèmes alimentaires locaux et traditionnels pouvait être mobilisée et mise au service de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des communautés. La politique nationale d'achat pour les cantines scolaires, par exemple, peut servir à accroître la demande d'aliments frais produits localement, et aussi à diversifier les ressources alimentaires. Des programmes alimentaires complémentaires peuvent permettre de faire valoir à quel point il importe de tirer parti des denrées locales et traditionnelles. De même, les programmes de potagers familiaux, qui jouent un rôle vital dans la sécurité alimentaire et

⁵ La malnutrition englobe la sous-nutrition, les carences en micronutriments et le surpoids/l'obésité.

nutritionnelle des ménages, peuvent être un moyen de souligner la nécessité d'utiliser toute la diversité des ressources disponibles localement. Une amélioration des variétés traditionnelles, des technologies qui y sont liées et des méthodes de commercialisation peut contribuer à augmenter la production de variétés sous-utilisées. Enfin, les campagnes de sensibilisation et d'information peuvent aider le consommateur à prendre conscience de la valeur nutritionnelle de ces denrées et, partant, contribuer à accroître la demande, et par conséquent la production d'aliments plus intéressants du point de vue nutritionnel. La FAO soutient dans un certain nombre de pays des projets qui mettent ces idées en pratique.

11. La Conférence internationale sur les forêts au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, organisée à la FAO en 2013, a souligné le fait que de nombreux aliments issus des forêts et des arbres présentent une très forte valeur nutritive⁶. Le projet de directives prend en compte le rôle crucial que jouent les aliments issus de la flore et de la faune sauvages de la forêt en tant que réservoir de ressources génétiques et pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

12. On trouve également des exemples à l'appui de l'approche adoptée par ces directives dans le projet mis en œuvre actuellement par le Fonds pour l'environnement mondial sur la prise en compte de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour le renforcement de la nutrition et du bien-être humains, coordonné par Bioversity International et mis en œuvre par la FAO et le PNUE au Brésil, au Sri Lanka, en Turquie et au Kenya. Ce projet a pour objectif d'enrayer le déclin de la diversité à la fois au niveau de l'environnement et sur le plan des régimes alimentaires; il s'agit: a) de démontrer la valeur nutritionnelle de la biodiversité agricole et l'importance de son rôle pour ce qui est de promouvoir des régimes alimentaires sains et de renforcer les moyens d'existence; b) d'utiliser les faits probants qui découlent des activités menées de manière à exercer une influence sur les politiques, les programmes et les marchés en faveur de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité agricole pour en exploiter le potentiel nutritionnel et améliorer la nutrition et le bien-être humains; et c) de développer les outils, les connaissances et les pratiques optimales pour renforcer l'utilisation de la biodiversité pour l'alimentation et la nutrition au sein des programmes de développement, des chaînes de valeur et des initiatives communautaires locales. Le fait de s'attacher à la diversité des cultures et des arbres, animaux, microbes et autres espèces sauvages qui leur sont apparentées dans un certain nombre de zones agroécologiques peu mises en valeur, mais aussi à leur teneur en nutriments et au rôle qu'ils jouent dans les systèmes alimentaires traditionnels, contribue également à renforcer la base de données probantes qui permettent d'associer la biodiversité à une bonne nutrition. Les résultats de ces activités devraient renforcer l'élaboration de politiques et de cadres réglementaires en faveur d'une bonne nutrition, de la sécurité alimentaire, de la pérennité environnementale et de la préservation de la biodiversité grâce à une utilisation durable des ressources.

Examen conduit par les groupes de travail techniques intergouvernementaux

13. À la demande de la Commission, les groupes de travail ont examiné le projet de directives⁷. Ils se sont félicités du projet de directives⁸, ont fourni des suggestions en vue de leur amélioration et les ont recommandées à la Commission pour approbation. Les groupes de travail ont souligné qu'il était nécessaire de renforcer les éléments scientifiques prouvant les liens entre biodiversité, nutrition et santé, et de combler les lacunes dans la recherche sur la composition des aliments issus des différents secteurs des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris en procédant à la méta-analyse des données existantes. En outre, ils ont insisté sur la nécessité de renforcer les politiques et programmes nationaux et internationaux susceptibles de faciliter la prise en compte de la biodiversité dans la nutrition et dans les politiques et interventions liées à la nutrition, ainsi que l'importance d'une approche plurisectorielle, d'interventions menées dans les écoles et d'une

⁶ *Forests and trees outside forests are essential for global food security and nutrition - Summary of the International Conference on Forests for Food Security and Nutrition* Siège de la FAO, Rome (Italie), 13-15 mai 2013, consultable en anglais à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/018/aq110e/aq110e.pdf>

⁷ CGRFA/WG-FGR-3/14/6; CGRFA/WG-PGR-7/14/6; CGRFA/WG-AnGR-8/14/8.

⁸ CGRFA/WG-FGR-3/14/6 Annexe I; CGRFA/WG-PGR-7/14/6 Annexe I; CGRFA/WG-AnGR-8/14/8 Annexe I.

sensibilisation des agriculteurs et des consommateurs au caractère essentiel de la biodiversité pour la sécurité alimentaire et la nutrition⁹.

14. Le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a souligné qu'il était important de tenir compte des conclusions de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition dans la révision du projet de directives, notamment en ce qui concerne les liens entre la nutrition, la biodiversité et l'agriculture, et de prêter dûment attention à la pertinence de la biodiversité agricole pour la nutrition.

15. Le projet de directives, tel qu'il a été révisé à la lumière des observations formulées, figure à l'annexe du présent document.

Deuxième Conférence internationale sur la nutrition

16. La deuxième Conférence internationale sur la nutrition a été organisée en novembre 2014 par la FAO et l'OMS au Siège de la FAO à Rome. Cette conférence de haut niveau, à laquelle ont participé plus de 2 200 personnes, y compris de grands décideurs des secteurs de la santé, de l'agriculture et autres, de plus de 170 gouvernements, 150 représentants de la société civile et près de 100 participants du monde de l'entreprise, était axée sur les politiques visant à éliminer tous les types de malnutrition et à transformer les systèmes alimentaires de manière à permettre à tous d'accéder à des régimes alimentaires nutritifs.

17. Les participants à la deuxième Conférence internationale sur la nutrition ont approuvé la Déclaration de Rome sur la nutrition et le cadre d'action connexe¹⁰. Si ces documents ne font pas spécifiquement mention de l'utilisation potentielle de la biodiversité ou des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture en matière de lutte contre la malnutrition, certaines des recommandations qu'ils contiennent peuvent s'avérer pertinentes pour le projet de directives.

- La recommandation 8 du cadre d'action souligne la nécessité d'«examiner les politiques et les investissements nationaux et d'intégrer des objectifs nutritionnels dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et des programmes alimentaires et agricoles afin de faire progresser une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels, d'assurer la sécurité alimentaire et de favoriser des régimes sains».
- La recommandation 10 souligne la nécessité de «favoriser la diversification des cultures, y compris les cultures traditionnelles sous-utilisées, une production de fruits et légumes plus abondante, et une production adéquate de produits d'origine animale le cas échéant, en appliquant des méthodes de production alimentaire et de gestion des ressources naturelles durables».
- La recommandation 42 signale à quel point il importe d'«améliorer l'apport en micronutriments en encourageant la consommation d'aliments à densité élevée en nutriments, et plus particulièrement en fer, si nécessaire, et en recourant à des stratégies d'enrichissement et de complémentation et de promouvoir une alimentation saine et diversifiée¹¹».

18. Le projet de directives a été actualisé en prenant en compte les conclusions de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition, les observations formulées par les groupes de travail, ainsi que les résultats préliminaires du projet du Fonds pour l'environnement mondial sur l'intégration de la préservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour l'amélioration de la nutrition et du bien-être humains.

⁹ CGRFA-15/15/12, paragraphes 24-26; CGRFA-15/15/14, paragraphes 32-37; CGRFA-15/15/9, paragraphes 29-33.

¹⁰ Voir ICN2 2014/2 et ICN2 2014/3 Corr.1.

¹¹ Voir le *Document final de la Conférence: Cadre d'action ICN2 2014/3 Corr.1*.

IV. ORIENTATIONS DEMANDÉES

19. La Commission souhaitera peut-être:
- i. examiner et réviser, s'il y a lieu, le *projet de directives pour la prise en compte systématique de la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux et régionaux relatifs à la nutrition*, en vue de son approbation;
 - ii. inviter les gouvernements et les parties prenantes à contribuer à sensibiliser l'opinion à l'importance de prendre en compte la biodiversité dans les politiques, programmes et plans d'action nationaux visant à traiter les questions liées à la malnutrition;
 - iii. appeler les gouvernements et les parties prenantes à soutenir la recherche sur la composition en nutriments des aliments issus de différentes variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux, ainsi que d'espèces sauvages négligées et sous-utilisées, dans le but d'améliorer la base de données scientifiques probantes à l'appui de la biodiversité et de la nutrition;
 - iv. demander à la FAO de publier les directives et d'apporter un appui à leur mise en œuvre, y compris par le renforcement des capacités et sous réserve de la disponibilité des ressources nécessaires; et
 - v. demander également à la FAO de continuer à améliorer la base de données scientifiques probantes à l'appui de la biodiversité et de la nutrition.

ANNEXE I

PROJET DE DIRECTIVES POUR LA PRISE EN COMPTE SYSTÉMATIQUE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES POLITIQUES, PROGRAMMES ET PLANS D'ACTION NATIONAUX ET RÉGIONAUX RELATIFS À LA NUTRITION

Objectif

Les présentes directives sont conçues pour aider les pays à prendre systématiquement en compte la biodiversité dans tous les programmes, politiques et plans d'action nationaux et régionaux pertinents, de manière à lutter contre tous les types de malnutrition et à promouvoir spécifiquement la connaissance, la mise en valeur et l'utilisation de variétés, de races et de cultivars de plantes et d'animaux utilisés pour l'alimentation, ainsi que des espèces sauvages négligées et sous-utilisées qui contribuent à la santé et la nutrition.

Principes

Les présentes directives appuient le développement d'une agriculture sensible aux enjeux nutritionnels tenant compte de la composition en nutriments de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture (en particulier les variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux utilisés pour l'alimentation, ainsi que les espèces sauvages négligées et sous-utilisées) pour lutter contre tous les types de malnutrition.

Elles appuient l'élaboration de stratégies multisectorielles pour renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle en faisant intervenir les parties prenantes à tous les niveaux, que ce soient les décideurs, les responsables des politiques ou les agents d'exécution. La structure institutionnelle nécessaire doit être mise en place au niveau national de manière à assurer la bonne mise en œuvre des directives. Au nombre des principaux participants doivent figurer les ministères et les institutions qui s'occupent de la nutrition, de la santé, de l'agriculture (forêts, pêches, élevage, horticulture et aquaculture), de l'éducation, de l'environnement, du commerce, de la planification, de la lutte contre la pauvreté, de la sécurité alimentaire, du développement rural, de l'économie et des finances; les organisations des Nations Unies et d'autres instances internationales pertinentes; les organisations de la société civile et le secteur privé. Tant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture que les milieux de la nutrition doivent être associés au processus et le mener activement.

Pour assurer la bonne exécution de ces directives, il sera notamment nécessaire de travailler avec les différentes institutions et les différents individus qui sont, à différents niveaux, impliqués dans la planification et la mise en œuvre des politiques et des programmes pertinents. Cet effort ne devra pas concerner uniquement le secteur de la santé et les programmes nutritionnels, mais également le secteur agricole ainsi que ceux de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'éducation, du commerce, de l'économie et de la protection sociale et leurs parties prenantes. Les politiques et les programmes doivent se renforcer mutuellement dans tous les secteurs et départements des pouvoirs publics et ils doivent tenir compte de la contribution potentielle de la biodiversité à l'alimentation et l'agriculture. Pour plus d'efficacité, il est essentiel de pouvoir compter avec une ferme volonté politique et une véritable prise en main, ainsi qu'une meilleure coopération entre les secteurs concernés, un renforcement des capacités et des alliances, une mobilisation des ressources et une plus grande motivation; il faudra également convaincre les institutions et les décideurs de l'importance cruciale du rôle que la biodiversité est susceptible de jouer en faveur de résultats nutritionnels au sein de leurs politiques et programmes respectifs.

Les grands principes clés énoncés ci-après ont été formulés en vue de la bonne mise en œuvre des directives, et il convient de les prendre en compte pendant la phase de planification:

- Identifier tous les secteurs pertinents et les objectifs de développement qui permettent la prise en compte systématique des questions relatives à la biodiversité en faveur de la nutrition, y compris les actions de suivi menées par les pays dans le sillage de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition;

- Mettre en place une structure institutionnelle efficace, établir le dialogue et la coopération à tous les niveaux et définir les points d'entrée pertinents;
- Identifier les questions spécifiquement liées à la malnutrition et aux carences en micronutriments qu'il convient de traiter;
- Élaborer un plan d'action national faisant intervenir toutes les parties prenantes pertinentes, y compris la mobilisation de ressources et l'élaboration d'un système de suivi et d'évaluation;
- Renforcer la base de données scientifiques qui démontrent la valeur de la biodiversité pour les résultats nutritionnels et sensibiliser l'opinion quant à l'importance de favoriser une agriculture plus sensible aux questions nutritionnelles;
- Sensibiliser l'opinion à tous les niveaux quant au rôle joué, à l'heure de traiter les questions liées à la malnutrition, par les variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux, ainsi que les espèces sauvages négligées et sous-utilisées, et la composition en nutriments de chacun;
- Renforcer les capacités individuelles et institutionnelles.

Les directives prévoient une action dans trois grandes directions:

- A. la RECHERCHE, qui consiste à améliorer les connaissances concernant l'avantage qu'il y a à utiliser différentes variétés, races et cultivars de plantes et animaux, ainsi que les espèces sauvages négligées et sous-utilisées dans la lutte contre la malnutrition; évaluer les occasions offertes de traiter des questions nutritionnelles spécifiques à certains pays par l'intermédiaire de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture; et combler les lacunes en matière de recherche pour ce qui concerne la composition d'aliments des différents secteurs de ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, y compris en procédant à la méta-analyse des données disponibles;
- B. la MISE EN ŒUVRE, qui consiste à réaliser des activités prenant en compte la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans les politiques, programmes et plans d'action nutritionnels et relatifs à la nutrition; et
- C. la SENSIBILISATION, qui consiste à faire davantage prendre conscience au public et aux différentes parties prenantes de l'importance d'une alimentation provenant de différentes variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux, ainsi que d'espèces sauvages, négligées et sous-utilisées dans la lutte contre la malnutrition.

A: RECHERCHE

- i. Appuyer la recherche relative à la valeur en nutriments des différentes variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux, ainsi que des espèces sauvages, négligées et sous-utilisées, y compris les aliments issus des forêts et les ressources génétiques aquatiques.
 - a. Il faudra pour cela mettre en place des partenariats au niveau national et international, s'appuyer sur les bases de données existantes (par exemple FAO/INFOODS) et la littérature scientifique, créer de nouvelles données et les analyser en vue d'établir les différents effets de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture en matière de prévention et de traitement de la malnutrition.
 - b. La recherche devrait également appuyer l'identification des principaux problèmes de malnutrition, au niveau local ou national, qui pourraient être traités par des politiques et programmes nutritionnels ou relatifs à la nutrition, ainsi que les espèces et/ou les aliments qui, selon toute probabilité, seraient utiles pour remédier à ces problèmes.
- ii. Collaborer, avec les instances régionales et internationales, au financement et à l'organisation de cours régionaux sur la mise en place de bases de données sur la composition des aliments pour la biodiversité visant à recueillir des informations sur l'influence des systèmes de production, des sols, des saisons et de l'alimentation animale, et l'intégration des aliments au niveau inférieur à l'espèce (à savoir les variétés, les races et les cultivars). Il conviendrait d'accorder une attention particulière à l'analyse de la teneur en vitamine et en sels minéraux des aliments, notamment pour ce qui est des produits d'origine animale, étant donné que peu de données sont encore disponibles en la matière.
- iii. Collaborer, avec les parties prenantes pertinentes, à l'intégration de la biodiversité dans les études sur la consommation alimentaire.

- iv. Appuyer la sélection d'espèces de plantes et d'animaux fondée sur la biodiversité existante afin d'obtenir le profil nutritionnel nécessaire pour traiter la malnutrition existante tout en préservant des caractéristiques agricoles positives.
- v. Appuyer la recherche liée à des systèmes de production sensibles aux questions nutritionnelles en matière d'identification, de caractérisation, de préservation, de mise en valeur et d'utilisation de variétés et de races, y compris de cultures, d'élevage, d'aliments issus des forêts et de ressources génétiques aquatiques potentiellement utiles pour remédier aux problèmes de malnutrition qui se posent à l'heure actuelle.
- vi. Envisager la mise en place de mécanismes de nature à améliorer le système de production de semences de variétés de plantes pourvues des caractéristiques nutritionnelles nécessaires à leur inclusion dans une production à grande échelle.
- vii. Appuyer la recherche locale en vue d'étudier la mise en place de systèmes de commercialisation d'aliments provenant de différentes races et variétés présentant les caractéristiques nutritionnelles adéquates afin d'identifier des modalités de promotion de ces produits auprès des consommateurs.
- viii. Élaborer des mécanismes et des réglementations de nature à appuyer la présence de la biodiversité des aliments, et ce, même sur un marché particulièrement concurrentiel.
- ix. Encourager et appuyer les investissements de différents secteurs, et notamment le secteur privé et les industries alimentaires, en faveur de la recherche consacrée à la nutrition et aux propriétés des aliments provenant de différentes variétés, races et cultivars du point de vue de la santé, y compris les espèces sauvages négligées et sous-utilisées, afin de recueillir des données et des informations. Ces activités pourraient prévoir la conduite d'une méta-analyse et d'études auprès des consommateurs.

B: MISE EN ŒUVRE

- i. Appuyer les services de vulgarisation agricole et les systèmes d'innovation agricole sensibles aux questions nutritionnelles afin de mettre en place des systèmes pour les ressources génétiques et des banques pour les variétés qui présentent des caractéristiques nutritionnelles potentiellement utiles, en collaboration avec les chercheurs au niveau national, les agriculteurs et les communautés locales. Apporter un appui de nature à renforcer les capacités de production des petits producteurs d'aliments locaux présentant des caractéristiques nutritionnelles adéquates grâce à des crédits subventionnés et à un appui technique en matière de techniques de production.
- ii. Identifier et mettre en place des mécanismes de nature à permettre la remise en culture et la promotion de variétés locales/traditionnelles de fruits et légumes dans les jardins potagers et, lorsque c'est possible, l'intégration jardins potagers/élevages piscicoles et de petits animaux. Grâce aux services de vulgarisation agricole, assurer la disponibilité de semences/variétés à valeur nutritionnelle élevée.
- iii. Promouvoir et renforcer l'agriculture urbaine et la production de légumes locaux/traditionnels en particulier, et donner aux groupes et aux individus intéressés un accès aisé aux semences.
- iv. Promouvoir l'intégration des ressources génétiques qui présentent des caractéristiques nutritionnelles adéquates dans les politiques et programmes agricoles de grande ampleur aux échelles nationales et internationales, en y associant le secteur privé (semenciers).
- v. Appuyer et promouvoir des initiatives telles que les jardins potagers et les fermes scolaires en tant que moyen d'éducation des jeunes pour ce qui est des avantages des aliments provenant de races et de variétés spécifiques, y compris pour envisager leur institutionnalisation de façon à assurer leur fiabilité et leur pérennité.
- vi. Promouvoir l'incorporation d'aliments provenant de variétés, de races et de cultivars de plantes et d'animaux spécifiques utilisés pour l'alimentation, ainsi que d'espèces sauvages, négligées et sous-utilisées dans les activités nutritionnelles pertinentes (par exemple composition des aliments, directives diététiques alimentaires, éducation nutritionnelle, évaluation nutritionnelle et élaboration de politiques nutritionnelles), et dans les activités agricoles pertinentes (par exemple recherche, sélection, sélection et production de semences et production à grande échelle).

- vii. Promouvoir des approches axées sur les aliments fondées sur l'utilisation de différentes variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux, ainsi que d'espèces sauvages, négligées et sous-utilisées, et visant à lutter contre la malnutrition.
- viii. Appuyer la mise en place d'infrastructures de commercialisation pour les aliments sauvages ou pour les races et variétés spécifiques présentant des caractéristiques nutritionnelles adéquates afin de commercialiser ces aliments de manière que la population locale y ait facilement accès.
- ix. Aligner les initiatives d'intégration sur les priorités des gouvernements, ainsi que les efforts d'harmonisation internationaux, par exemple ceux de la Convention sur la diversité biologique et d'autres processus intergouvernementaux pertinents.

C: SENSIBILISATION

- i. Appuyer l'élaboration de campagnes de sensibilisation nationale¹² comprenant des composantes comme la mise en place d'entretiens radiophoniques «connaissance des aliments» et des émissions de télévision qui présentent les propriétés, sur les plans de la nutrition et de la santé, de l'emploi d'aliments provenant de différentes variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux, ainsi que d'espèces sauvages, négligées et sous-utilisées, et leur emploi possible dans les repas quotidiens.
- ii. Appuyer l'organisation, à intervalles réguliers, d'initiatives telles que des ateliers de plaidoyer en faveur des politiques, des tables rondes et des réunions de parties prenantes afin de sensibiliser le secteur public et les décideurs à l'importance d'une alimentation provenant de différentes variétés, races et cultivars de plantes et d'animaux, ainsi que d'espèces sauvages, négligées et sous-utilisées, et de son rôle au service d'une bonne nutrition et de la sécurité alimentaire. Les secteurs liés à l'agriculture, à la santé, à l'éducation, au développement rural, à l'environnement et aux finances sont également d'importantes cibles de ces initiatives de sensibilisation.
- iii. Organiser, en collaboration avec des partenaires tels que la FAO, les universités et les instituts de recherche ainsi que les groupes et associations d'agriculteurs, des ateliers nationaux et régionaux consacrés à la promotion de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.
- iv. Développer le guide existant de la FAO concernant les programmes d'études pour la matière «éducation nutritionnelle» dans les écoles primaires afin d'y ajouter l'enseignement de la biodiversité des aliments et des produits agricoles issus de systèmes alimentaires locaux/traditionnels, y compris les ressources alimentaires aquatiques et animales, leur emploi dans l'alimentation et leurs bienfaits du point de vue de la nutrition et de la santé.
- v. Promouvoir et encourager, en tant qu'outil d'éducation destinée aux jeunes enfants et à l'ensemble de la population, l'insertion, en couverture des ouvrages scolaires et des cahiers, d'images de races et de variétés de plantes et d'animaux locaux accompagnées de messages brefs et d'une compréhension aisée sur leurs propriétés en matière de nutrition et de santé, et organiser des séances de cuisine et de dégustation à l'intention des enfants et de leurs parents afin de promouvoir leur intégration dans les habitudes alimentaires et les préparations culinaires.
- vi. Diffuser les résultats de la recherche au sein des communautés scientifiques s'occupant de la nutrition, de l'agriculture, de la santé et de l'environnement, par exemple dans le cadre de conférences, de sites web, d'articles scientifiques et de documents d'orientation.
- vii. Organiser des manifestations spéciales en rapport avec la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture comme des foires, des festivals ou une journée de la biodiversité alimentaire traditionnelle au niveau national. De nombreuses organisations mènent souvent des activités de même nature et il est possible de mettre des synergies en place en favorisant la collaboration et l'établissement de réseaux.

¹² FAO, 2011. « *Let's Go Local* » Directives pour la promotion des aliments des îles du Pacifique. Préparées par Lois Englberger.